



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

pacte de Marrakech

Question au Gouvernement n° 1524

Texte de la question

PACTE DE MARRAKECH

M. le président. La parole est à M. Fabien Di Filippo.

M. Fabien Di Filippo. Monsieur le Premier ministre, pourquoi fuir le débat sur l'immigration, sujet crucial pour le destin de notre nation ? (*Applaudissements parmi les députés non inscrits.*) La France vote aujourd'hui à l'ONU la ratification du pacte de Marrakech sur les migrations. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de débat sur ce texte au Parlement, avec vous-même dans l'hémicycle ?

M. Jean-Paul Lecoq. Où étiez-vous ?

M. Fabien Di Filippo. Les signataires de ce pacte s'engagent à rendre les filières de migration « accessibles et plus souples », à assurer « l'accès de tous les migrants aux services de base » et à sanctionner les médias qui ne présenteraient pas les migrants sous un aspect positif. C'est une aberration, à un moment où les capacités d'intégration de notre pays sont saturées ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

Le Gouvernement est par ailleurs revenu sur la parole du Président Macron promettant de faire de l'immigration l'un des thèmes principaux du grand débat national.

Nos compatriotes s'inquiètent des dérives de votre laxisme : il y a 20 % de demandeurs d'asile supplémentaires chaque année ! Or, à ce jour, les personnes déboutées du droit d'asile restent malgré tout en France dans 96 % des cas. Les Français ont compris que votre politique conduisait à la présence de plus de clandestins dans notre pays (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LaREM*) et ils sont révoltés face à des injustices criantes : pourquoi revalorisez-vous l'aide aux demandeurs d'asile à hauteur de l'inflation, alors que vous refusez d'accroître les soutiens aux familles et les retraites ? (M. Raphaël Schellenberger applaudit.)

Pourquoi accordez-vous 53 millions d'euros supplémentaires à l'aide médicale d'État, qui assure la gratuité des soins aux clandestins et coûte près de 1 milliard d'euros, alors que, pour nombre de nos concitoyens, l'accès aux soins est de plus en plus difficile ?

M. Pierre Cordier. Il a raison !

M. Fabien Di Filippo. Pourquoi élargissez-vous les possibilités de regroupement familial ? Pourquoi faites-vous semblant de refuser les bateaux de migrants dans nos ports, alors que vous offrez le statut de réfugié à la plupart de ceux qui s'y trouvent, encourageant ainsi les atrocités des passeurs ? Toutes ces mesures constituent un véritable appel d'air à l'immigration illégale !

Alors, monsieur le Premier ministre, quand surmonterez-vous les lâchetés collectives de votre majorité sur ce sujet ? (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Les Français veulent un débat, et nous le voulons dans l'hémicycle, devant la Nation ! (Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Monsieur le député, je trouve votre question bizarre. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Plusieurs députés du groupe LR . Elle ne l'est pas du tout !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. À la demande, légitime, de plusieurs députés, l'ambassadeur chargé de ces questions a été entendu hier,... (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. Patrick Hetzel. C'est vous que nous devons entendre !

M. Jacques Marilossian. Laissez-le répondre !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. ...et je me suis exprimé. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

Permettez-vous que je vous réponde ? Monsieur le président, puis-je répondre ?

M. le président. Oui, mais il faudrait que tout le monde se taise !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Je vais répondre avec calme à une question qui en manquait !

Monsieur Di Filippo, le pacte de Marrakech a été évoqué par mes propres soins devant la commission des affaires étrangères, la semaine dernière,...

M. Ludovic Pajot. En catimini !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. ...pendant deux heures.

M. Jean-Marie Sermier. Nous siégeons dans l'hémicycle !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. J'ai eu l'occasion de m'exprimer longuement sur ce sujet. Hier, à votre requête, j'ai demandé à l'ambassadeur qui suit cette question d'être auditionné à son tour par la commission des affaires étrangères. Et il n'y avait personne de votre groupe ! (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Plusieurs députés du groupe LaREM . C'est vrai !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Personne, personne, personne, personne !

M. Guy Teissier. C'était avant qu'il devait venir !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Vos injonctions au débat me paraissent donc un peu inconvenantes !

Beaucoup de fantaisies, dont vous vous êtes montré solidaire, sinon complice, ont circulé sur les réseaux sociaux à propos du pacte de Marrakech. Ce pacte, que je vous conseille de lire, réaffirme que la politique migratoire est une prérogative de souveraineté nationale (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM) et que chaque État a le droit de choisir les personnes qu'il admet sur son sol et celles qu'il refuse. Il

s'agit d'un principe démocratique intangible, et le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières est construit sur ce principe fondamental. Je regrette, monsieur le député, que vous ne l'ayez pas lu. (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM, ainsi que sur quelques bancs des groupes SOC et UDI-Agir.)

Données clés

Auteur : [M. Fabien Di Filippo](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1524

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 décembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 décembre 2018](#)